



Note après mission

Mission d'assistance technique en matière d'administration fiscale et douanière

Administration fiscale :

Du 10 au 15 septembre 2018, une mission d'assistance technique en matière d'administration fiscale a assisté la Direction générale des impôts du Gabon à l'évaluation de la mise en œuvre des préconisations du Département des Finances Publiques du FMI et d'AFRITAC Centre. La mission a permis de faire les conclusions suivantes :

- des contrôles fiscaux programmés ont abouti au recouvrement de 800 millions de FCFA et 10% d'arriérés fiscaux a été effectivement recouvré.
- quelques actions méritent d'être finalisées avant la fin de l'année fiscale 2018 en matière de contrôle et de recouvrement d'arriérés fiscaux.
- la disposition relative au précompte mobilier sur divers impôts qui doit s'appliquer aux entreprises non assujetties à la TVA ne devrait pas tarder à être mise en œuvre.

Administration douane :

Du 10 au 21 septembre 2018, une mission d'expert en douane a appuyé les services douaniers de la République gabonaise à la rédaction d'une instruction-cadre sur la modernisation de la procédure douanière pour la rendre simple, moderne, cohérente et prête à être informatisée.